

INDICATEURS ECONOMIQUES

Analyser
et **RENAÎTRE ICI**



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

PRINCIPAUX INDICATEURS



CONSOMMATION TOURISTIQUE GLOBALE



METHODOLOGIE

La consommation touristique intérieure (CTI) retrace la totalité des dépenses touristiques auprès des fournisseurs de biens et services résidant en France, réalisées par les touristes et les excursionnistes à la journée, qu'ils soient Français ou étrangers.

La CTI regroupe ainsi les dépenses liées aux activités caractéristiques du tourisme comme les services de transports non urbains, par avion, train, autocar, les transports fluviaux et maritimes assurés par des compagnies françaises, les cafés, les restaurants et les hébergements touristiques marchands. Elle comprend aussi d'autres dépenses non spécifiques au tourisme comme les carburants, les transports urbains, les aliments et boissons, les souvenirs ou certains biens durables (bateaux, camping-cars, articles de voyage).

Elle intègre également la valorisation (loyers fictifs) des nuitées passées dans les résidences secondaires.

Cela signifie donc que ces dépenses n'ont pas lieu en totalité sur le territoire du séjour touristique, ni que ces dépenses génèrent des emplois touristiques localisés en région.



CONSOMMATION TOURISTIQUE REGIONALE

	CONSOMMATION (EN M€)	PART DANS LE PIB	PART DE LA REGION / FRANCE
	▼	▼	▼
Île-de-France	40 277	6,2%	26 %
Auvergne-Rhône-Alpes	21 222	8,7%	14 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	18 906	12,5%	12 %
Occitanie	15 899	10,3%	10 %
Nouvelle-Aquitaine	14 227	8,9%	9 %
Bretagne	7 684	8,6%	5 %
Grand Est	7 417	4,9%	5 %
Pays de la Loire	6 793	6,4%	4 %
Hauts-de-France	6 347	4,1%	4 %
Normandie	5 393	6,0%	3 %
Bourgogne-Franche-Comté	4 581	6,3%	3 %
Centre-Val de Loire	3 439	5,0%	2 %
Corse	2 811	32,7%	2 %

Sources : Insee, DGE, Comptes Satellites du Tourisme régionalisés

DEPENSE PAR PERSONNE ET PAR JOUR DES TOURISTES FRANÇAIS

Un touriste français dépense en moyenne **61 €** par personne et par jour lorsqu'il se rend en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 4,70 euros de plus que la moyenne française.

Selon les espaces et les saisons, cette moyenne peut varier sensiblement. A la base de ces variations, l'hébergement est la variable la plus déterminante : un touriste dépense en moyenne 38 € par personne et par jour en hébergement affinitaire (non marchand), contre 95 € en hébergement marchand. L'écart varie ainsi de 31 € lorsqu'il se rend en résidence secondaire à 136 € dans un établissement hôtelier.

A noter : ces dépenses ne tiennent pas compte des dépenses d'équipement, d'entretien et de travaux réalisés dans les résidences secondaires, ni celles liées aux impôts et taxes payées sur place par les résidents secondaires.

DEPENSE MOYENNE PAR PERSONNE ET PAR JOUR EN MOYENNE ANNUELLE EN 2018

	AUVERGNE- RHÔNE-ALPES	FRANCE METROPOLITAINE
Chez la famille	40 €	40 €
Chez les amis	44 €	49 €
Résidence secondaire du foyer	30 €	28 €
Autre non marchand	50 €	36 €
Location, gîte et chambre d'hôte	88 €	80 €
Camping	71 €	62 €
Hôtel	136 €	145 €
Autre marchand	106 €	90 €
ST non marchand	38 €	37 €
ST marchand	95 €	87 €
Total	61 €	56 €

Source : Kantar

DÉPENSE MOYENNE PAR PERSONNE ET PAR JOUR PAR ESPACE TOURISTIQUE NATUREL

Deux types de montagne sont distingués dans notre région : la montagne station dont l'altitude et le modèle économique sont basés sur l'activité ski et la moyenne montagne inférieure à 1000 m d'altitude.

En montagne station, la dépense estivale moyenne est de 56 € par personne et par jour, contre 46 € en moyenne montagne. Ce différentiel s'explique par une forte propension à privilégier l'hébergement marchand en station : 56% contre 46% en moyenne montagne.

Notons également dans le cas de la montagne station une dépense hivernale de 70% supérieure à celle de la moyenne estivale.

METHODOLOGIE

Afin d'avoir des résultats statistiquement fiables par espace et par saison, les années 2017 et 2018 ont été prises en compte afin d'établir une moyenne. Cette moyenne varie peu sur les espaces urbains et ruraux mais connaît des différences certaines sur l'espace montagne en raison de l'activité ski.

DÉPENSE MOYENNE PAR JOUR ET PAR PERSONNE



Dépense moyenne par jour et par personne	*Été (mai à septembre)		*Hiver (décembre à avril)		2018	2018	2018
	*Été (mai à septembre)	*Hiver (décembre à avril)	*Été (mai à septembre)	*Hiver (décembre à avril)			
Chez la famille	31 €	56 €	38 €	39 €	41 €	33 €	40 €
Chez les amis	47 €	62 €	37 €	76 €	40 €	40 €	44 €
Résidence secondaire du foyer	32 €	42 €	23 €	28 €	26 €	26 €	30 €
Autre non marchand	47 €	85 €	33 €	31 €	53 €	41 €	50 €
Location, gîte et chambre d'hôte	66 €	114 €	63 €	84 €	68 €	102 €	88 €
Camping	47 €	131 €	55 €	71 €	59 €	92 €	71 €
Hôtel	110 €	147 €	141 €	135 €	149 €	131 €	136 €
Autre marchand	79 €	128 €	106 €	75 €	70 €	88 €	106 €
ST non marchand	34 €	52 €	31 €	41 €	40 €	32 €	38 €
ST marchand	73 €	122 €	67 €	89 €	90 €	98 €	95 €
Total	56 €	95 €	46 €	52 €	53 €	50 €	61 €

Source : Kantar

*Moyenne pondérée

Dépense en zone thermique : 58 € par personne (38 € en hébergement non marchand et 76 € en hébergement marchand) ; détail non disponible.



EMPLOIS TOURISTIQUES

Source : ACOSS – Juillet 2018

170 600

EMPLOIS
TOURISTIQUES
SALARIES
en 2017

8 000

EMPLOIS
SUPPLEMENTAIRES
en Auvergne-Rhône-Alpes
à champ constant par
rapport à 2016, soit une
hausse de +5%.

2^{ème}

REGION
FRANÇAISE
après l'Île-de-France
par son nombre
d'effectifs salariés

13%

DES EMPLOIS
TOURISTIQUES
SALARIES
de la France

METHODOLOGIE

Les emplois touristiques comptabilisés dans ce chapitre regroupent l'ensemble des salariés dans les activités caractéristiques du tourisme.

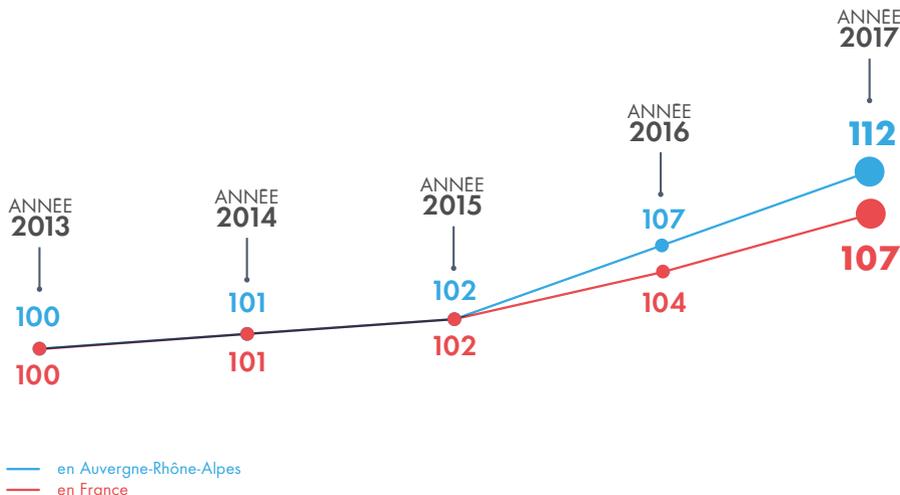
Les effectifs salariés portent sur le champ du secteur privé AcoSS-Urssaf, qui couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affiliées au régime général et exerçant leur activité en Auvergne-Rhône-Alpes (indicateur issu des bordereaux récapitulatifs de cotisations renseignés par les employeurs) à la date du 31 décembre.

Cette donnée ne prend donc pas en compte les effectifs relevant du secteur public ni les indépendants. De plus, certains secteurs sont sous-estimés, tel le camping par exemple, dont les saisonniers de l'été ne seront pas pris en compte ; au contraire tous les salariés de la restauration, y compris ceux des zones industrielles, seront recensés.

EVOLUTION DES EMPLOIS TOURISTIQUES

Base 100 en 2013

Entre 2013 et 2017, les emplois touristiques salariés ont augmenté de 12% en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une dynamique de 5 points supérieure à la moyenne nationale.

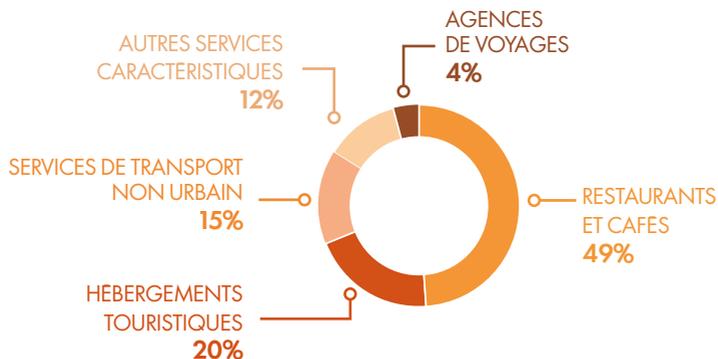


NOMBRE D'EMPLOIS TOURISTIQUES

	2013	2014	2015	2016	2017
Hébergements touristiques marchands	33 170	33 270	32 760	34 220	34 700
Restaurants et débits de boissons	69 520	70 260	73 140	78 000	83 690
Services de transport non urbain	26 200	26 170	26 060	26 230	26 120
Services des voyagistes et agences de voyages	6 250	6 260	6 070	6 130	6 230
Autres services caractéristiques	16 680	17 030	16 400	18 000	19 830
Total des secteurs d'activités caractéristiques du tourisme	151 820	152 980	154 420	162 570	170 600

Alerte : les données sont un état des lieux au 31 décembre des activités dites caractéristiques du tourisme, elles peuvent de ce fait sous-estimer certaines données comme l'activité campings.

REPARTITION DES EMPLOIS TOURISTIQUES PAR GRANDES CATEGORIES EN 2017



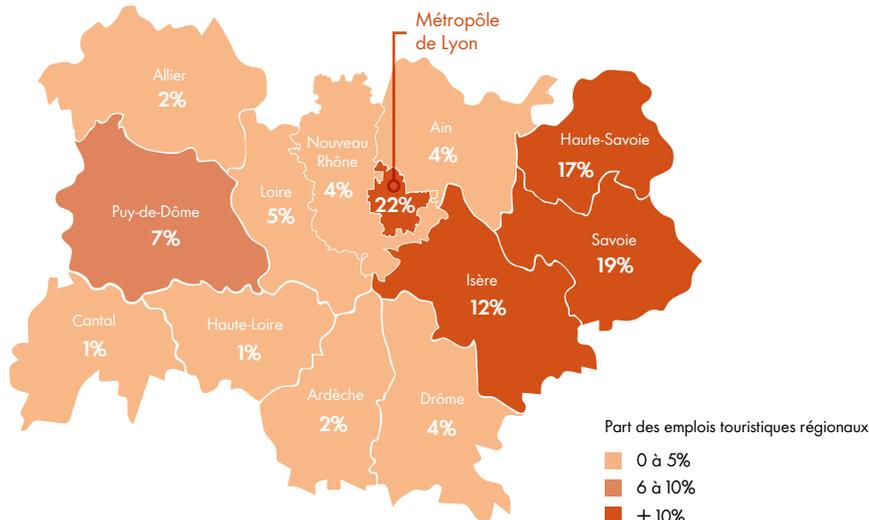
Par rapport à l'année précédente, à champ constant, le tourisme a généré 8 000 emplois salariés supplémentaires, soit une progression de +5%. **La hausse est essentiellement imputable aux secteurs des restaurants et débits de boisson (+7%). Depuis 2011, près de 22 000 emplois touristiques ont été créés, soit une hausse de +15%**

et débits de boissons, premier pourvoyeur d'emplois touristiques avec 83 700 salariés pour 16 800 établissements, compte une moyenne de 5 emplois salariés par établissement. Le 2^{ème} secteur est l'hébergement touristique marchand avec 34 700 salariés pour 4 200 établissements, soit une moyenne de 8 salariés par établissements.

La plupart des entreprises du secteur touristique sont des PME voir des TPE. Le secteur des restaurants

REPARTITION DEPARTEMENTALE DES EMPLOIS TOURISTIQUES

La Métropole de Lyon concentre presque un quart des emplois salariés de la région. Si l'on ajoute les 3 départements alpins, ce sont 75% des emplois salariés qui sont concentrés sur ces 4 départements.





INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Source : Atout France – Tableau de Bord des Investissements Touristiques 2018

1,7 MILLIARD D'EUROS
ont été investis
en Auvergne-Rhône-Alpes

+8% UNE PROGRESSION
par rapport à la
moyenne des années
2015-2016-2017

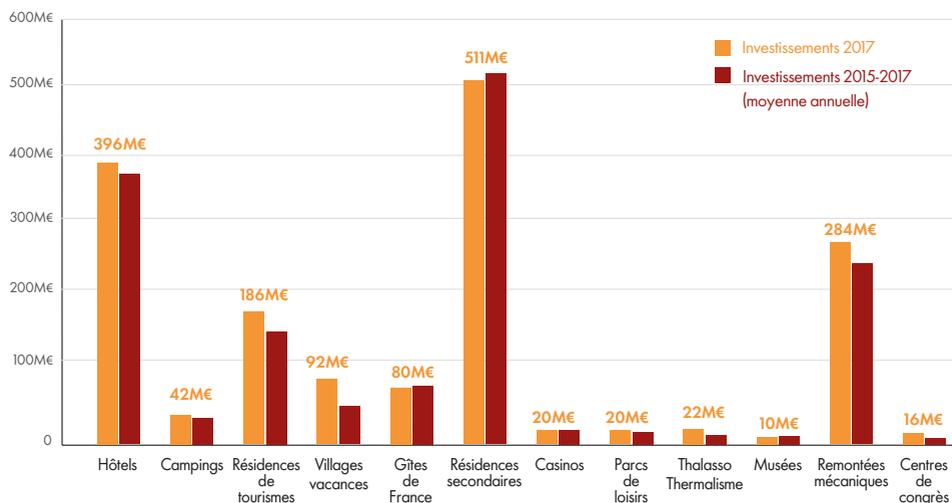
Ce montant se partage entre les hébergements (1,3 milliard d'euros, soit 78% du total) et les équipements (372 millions d'euros, soit 22% des investissements totaux).

Les résidences secondaires, qui représentent 70% de l'offre d'hébergement touristique, sont le premier poste d'investissement via les particuliers.

Parmi les hébergements marchands (+6%), l'hôtellerie est un moteur de croissance important puisqu'elle concentre l'essentiel des investissements (24%, soit un montant de

396 millions d'euros) stimulés par la rénovation et la création d'établissements haut de gamme et la nouvelle hostellerie. Les résidences de tourisme arrivent en deuxième position des hébergements marchands (11%, soit de 186 millions d'euros).

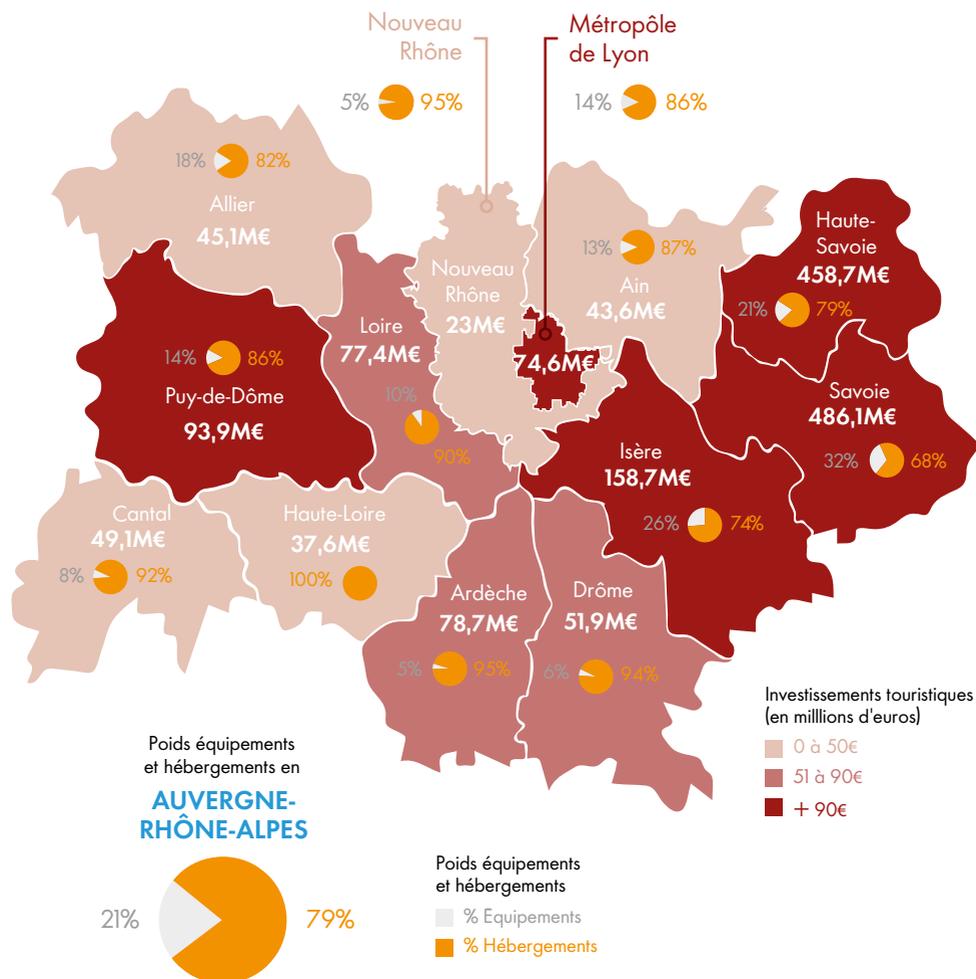
En ce qui concerne les équipements (+14%), le premier poste d'investissements concerne les remontées mécaniques avec un total de 284 millions d'euros investis sur la seule année 2017. Le deuxième poste revient au thermalisme avec 22 millions d'euros investis dans les stations thermales d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Hébergements : Hôtellerie, Campings, Villages de vacances, Résidences de Tourisme, Gîtes de France labellisés, Résidences secondaires.

Équipements : Remontées mécaniques, Parcs de loisirs, Casinos, Thalasso-thermalisme, Musées, Centres de congrès et parcs d'exposition.

REPARTITION DEPARTEMENTALE DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES



La destination Savoie-Mont-Blanc concentre 56% des investissements touristiques régionaux suivie par l'Isère (9%). Les Alpes du Nord représentent ainsi 65% des investissements touristiques réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes.



LES CHEQUES-VACANCES

Source : ANCV - Juillet 2018

IMPACTS ECONOMIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

7 670

NOMBRE
DE CLIENTS⁽¹⁾



166 MILLIONS€

VOLUME
D'EMISSION⁽²⁾

POINTS D'ACCEPTATION PAR USAGE ⁽³⁾

37 436



VOLUME DE REMBOURSEMENT PAR USAGE (€) ⁽⁴⁾

214,5 MILLIONS €



⁽¹⁾ ⁽²⁾ ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ Cf. Glossaire en page 12

IMPACTS DE L'ACTION SOCIALE

Description des programmes

AIDE AUX PROJETS VACANCES

Soutien sous forme de dotation en Chèques-Vacances aux personnes en grande fragilité économique et sociale par le biais de partenariats avec des associations ou des collectivités.

11 415

Nombre de bénéficiaires accueillis dans la région⁽⁵⁾

6,3M€

Impacts économiques⁽⁶⁾

1,5M€

Aide reçue via l'accueil de bénéficiaires⁽⁷⁾

DEPART 18 - 25 ANS

Offres adaptées aux attentes des jeunes, en France et en Europe. Les jeunes les plus en difficulté et/ou répondant à des statuts particuliers peuvent également bénéficier d'un coup de pouce de l'Agence.

538

Nombre de bénéficiaires accueillis dans la région⁽⁵⁾

0,24M€

Impacts économiques⁽⁶⁾

0,07M€

Aide reçue via l'accueil de bénéficiaires⁽⁷⁾

GLOSSAIRE

⁽⁵⁾ ⁽⁶⁾ ⁽⁷⁾ Cf. Glossaire ci-dessous

⁽¹⁾ Nombre de clients

clients ayant commandé des Chèques-Vacances dans l'année.*

⁽²⁾ Volume d'émission

montant de Chèques-Vacances commandés dans l'année par les clients.

⁽³⁾ Points d'acceptation

nombre de lieux où le Chèque-Vacances est accepté comme moyen de paiement.

⁽⁴⁾ Volume de remboursement

montant reversé aux points d'acceptation, correspondant aux sommes perçues en Chèques-Vacances moins la commission de l'ANCV.

⁽⁵⁾ Nombre de bénéficiaires accueillis dans la région

nombre de personnes ayant réalisé un séjour dans le cadre d'un programme de l'ANCV (avec ou sans soutien financier de l'Agence).

⁽⁶⁾ Impacts économiques

montant moyen du séjour réalisé par le bénéficiaire accueilli (hors dépenses personnelles, avec ou sans aide de l'ANCV).

⁽⁷⁾ Aide reçue via l'accueil de bénéficiaires

dotation versée par l'ANCV aux bénéficiaires accueillis.

* Ces clients peuvent être des entreprises